



Sous la direction de Pierre-Marie Bosc, Jean-Michel Sourisseau, Philippe Bonnal, Pierre Gasselain, Elodie Valette et Jean-François Bélières

Diversité des agricultures familiales Exister, se transformer, devenir

De la grande à la petite famille au Burkina Faso : générations et statuts bousculés

Sébastien Bainville

Éditeur : Éditions Quæ
Lieu d'édition : Versailles
Publication sur OpenEdition Books : 26 février 2021
Collection : Nature et société
ISBN numérique : 978-2-7592-3023-5



<https://books.openedition.org>

RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Bainville, Sébastien. « De la grande à la petite famille au Burkina Faso : générations et statuts bousculés ». *Diversité des agricultures familiales*, édité par Pierre-Marie Bosc et al., Éditions Quæ, 2014, <https://books.openedition.org/quae/29730>.

Ce document a été généré automatiquement le 12 novembre 2024.



Le format PDF est diffusé sous licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0 sauf mention contraire.

DE LA GRANDE À LA PETITE FAMILLE AU BURKINA FASO : GÉNÉRATIONS ET STATUTS BOUSCULES

Sébastien Bainville

Entre l'époque précoloniale et la « crise cotonnière » des années 2000, l'agriculture familiale de la zone cotonnière du Burkina Faso a connu de profondes transformations. L'intensification des systèmes de culture a été particulièrement rapide, les familles paysannes passant en quelques années de l'abattis-brûlis à la culture continue ; l'insertion au marché n'a cessé de s'accroître et les systèmes de production ont été successivement spécialisés et diversifiés. Le tout a permis une augmentation tant des rendements que de la productivité du travail (Bainville, 2012), ainsi qu'une amélioration sensible des revenus agricoles (Mathieu, 1998). Mais cette intensification s'est aussi accompagnée d'une différenciation sociale marquée et, aujourd'hui, si certaines familles disposent de plusieurs paires de bœufs, charrues et sarclo-bineurs, d'autres travaillent encore avec un outillage manuel.

Ce chapitre a deux objectifs. Il s'agit en premier lieu de proposer une interprétation de cette différenciation sociale en faisant l'hypothèse qu'elle résulte en grande partie des scissions familiales qui ont touché nombre de grandes familles paysannes traditionnelles au cours des dernières décennies. Mais analyser cette évolution conduit rapidement à s'interroger sur les interactions entre de multiples variables : les organisations de producteurs et l'accès au crédit, le niveau d'équipement, les systèmes de culture et d'élevage et leur répartition sur les terroirs villageois. Le cadre théorique fourni par les approches *Sustainable Rural Livelihoods* apparaît adapté pour déchiffrer une réalité aussi complexe : elle est centrée sur le ménage rural, et les concepts de capital humain, social, financier, physique et naturel recouvrent les différentes dimensions des transformations abordées ici tout en les liant aux questions d'intensification agricole ou de diversification des

revenus. Tester cette théorie, dans le cas de la zone cotonnière du Burkina Faso, constitue le second objectif de ce chapitre. Ses concepts seront donc mobilisés pour présenter les faits historiques ayant marqué l'histoire récente de cette région et ensuite leurs intérêts et limites seront présentés.

LA GRANDE FAMILLE, PAUVRE EN CAPITAL PHYSIQUE MAIS RICHE DE SON CAPITAL HUMAIN

Au Burkina Faso, avant la généralisation de la culture du cotonnier dès les années 1960, l'outillage agricole était manuel et les systèmes de production fondés sur les systèmes de culture sur abattis-brûlis étaient peu productifs.

L'organisation familiale permettait néanmoins de dégager des surplus appréciables. L'exploitation familiale type reposait sur la « grande famille ». Les jeunes ne quittaient pas la cellule familiale même une fois mariés. Les différentes générations vivaient ensemble et la famille pouvait regrouper de 40 à 60 personnes. Ainsi, chez les Bwa, la famille qui regroupait les membres du segment de lignage exerçant en commun une activité économique pouvait compter plus de 100 personnes (Tersiguel, 1995).

Contrairement à une famille nucléaire dont les capacités productives varient fortement au cours du cycle de vie familial (Tchayanov, 1990), dans ces grandes familles le rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de dépendants demeurait relativement constant. Mais surtout, pour une large part, les travaux agricoles étaient réalisés en commun, de sorte que les jeunes encore peu chargés de famille dégageaient un surplus alimentaire là où leurs aînés ne pouvaient que difficilement nourrir leurs dépendants. Comme cela a pu être mesuré dans d'autres sociétés (Sahlins, 1976), un surplus pouvait donc être constitué au sein de cette grande famille peu équipée, mais riche de son capital humain, malgré la faible productivité des systèmes de production.

Gérer un tel nombre de personnes supposait néanmoins une organisation efficace mêlant libertés individuelles et respect des contraintes collectives. Celle-ci reposait sur le principe de séiorité, la gérontocratie impliquait des rapports de soumission et de subordination aux anciens (Tersiguel, 1995). La résidence était patrilocale (Tersiguel, 1995), l'ensemble des membres de la famille habitant une même concession, séparée de ses voisines par une palissade de tiges de mil ou un mur de glaise. Pourtant, cette communauté de résidence n'était qu'apparente, chaque individu adulte ayant en effet sa propre case. Au fur et à mesure de l'élargissement de la famille, les enfants construisaient leurs cases autour de celle de leur père. La concession se trouvait ainsi divisée en quartiers bien distincts, parfois séparés eux-mêmes par un mur, comme cela pouvait encore s'observer récemment chez les Bisa. Situés en périphérie de concession, les jeunes jouissaient d'une certaine indépendance, mais ne pouvaient entrer ou sortir sans passer par la cour des anciens qui occupait le centre de la concession (Dafinger et Reikat, 1999).

Le chef de maison attribuait les tâches de production et de répartition des biens, notamment du grain à des personnes dont la fonction était reconnue de tous. Ainsi, chez les Bwa, l'organisation des travaux champêtres était confiée au chef des cultivateurs qui dirigeait et contrôlait toutes les activités collectives des travailleurs hommes de la maison, et épisodiquement femmes lors des semis et des récoltes. C'est aussi lui qui s'occupait des quelques bovins éventuels. Ces fonctions étaient généralement remplies par le fils aîné, voué à devenir chef de maison lui-même. Gérant le travail de tous, le chef de concession était aussi responsable de l'alimentation de chacun. La répartition des grains était confiée à un chef des greniers qui décidait des dates d'ouverture et des rations quotidiennes de chacun. C'était en général un homme âgé dégagé des activités de production qui veillait au stockage des grains et procédait éventuellement à la commercialisation des surplus (Tersiguel, 1995). De nombreuses études ont mis en évidence des organisations familiales similaires pour les populations Mossi (Marchal, 1987).

Cette organisation où les pouvoirs étaient concentrés dans les mains des anciens était probablement contraignante pour les jeunes qui devaient obéissance à leurs pères, oncles ou frères aînés. Les velléités d'indépendance étaient sans doute bien réelles. Aussi, au sein de chaque maison, la production agricole reposait sur deux types de champs : les champs collectifs et les champs individuels. Les premiers étaient gérés par le père, l'oncle ou le frère aîné. On y cultivait avant tout le mil et le sorgho, car de ces parcelles dépendait l'essentiel de l'alimentation familiale. Les seconds champs étaient attribués aux jeunes non mariés et aux femmes par le chef de maison. Sur «leurs» parcelles, les jeunes et les femmes jouissaient d'une entière autonomie. La production qu'ils en tiraient, bien insuffisante pour leur permettre de quitter la maison (Tersiguel, 1995), était vendue et leur assurait une certaine autonomie monétaire.

Ces deux types de parcelles n'occupaient pas les mêmes terroirs. Les sols dont disposait une famille étaient généralement des sols ferrugineux tropicaux caractérisés par leur cuirasse ferrugineuse. La profondeur de cette croûte est variable, mais elle affleure généralement sur les parties les plus hautes des interfluves où se sont formés des lithosols de très faible épaisseur. En contrebas, issu du démantèlement de la cuirasse et de l'écoulement des eaux de pluie, un glacis d'érosion s'est constitué. On trouve généralement des sols de texture de plus en plus fine allant de gravillonnaire sur les hauts glacis à limono-argileux sur les bas glacis et franchement argileux dans les bas fonds et plaines alluviales. La profondeur, la capacité de rétention en eau et la fertilité minérale s'améliorent le long de cette toposéquence, mais les caractéristiques physiques sont de moins en moins favorables, les horizons de surface étant de plus en plus compacts (Stoop, 1987). Sur les hauts glacis, la texture sableuse facilitait les désherbagements manuels et, à une époque où la pluviométrie était plus clémentine, la moindre capacité de rétention en eau s'avérait peu gênante. Dans les bas fonds, la préparation du sol ne pouvait

démarrer qu'après plusieurs semaines de pluies et elle supposait de lourds aménagements (confection de casiers, de buttes...) pour limiter les effets des éventuelles crues tardives.

Les parcelles collectives occupaient les hauts glacis, alors que les petites parcelles individuelles étaient bien souvent situées dans les bas fonds (Lavigne Delville, 1998). De cette façon, le travail consacré à leur culture n'empiétait pas trop sur les tâches à effectuer sur les grandes parcelles familiales.

LA RÉVOLUTION COTONNIÈRE, DU CAPITAL SOCIAL AU CAPITAL FINANCIER ET PHYSIQUE

Bien qu'introduite précocement par la puissance coloniale la culture du cotonnier *Gossypium hirsutum* ne prit véritablement de l'importance qu'au moment de l'accession de la Haute-Volta à la souveraineté nationale en 1960.

Cette culture de rente fût le point de départ d'une profonde transformation des systèmes de production. En 1979, le secteur fut confié à la Société voltaïque des fibres textiles (Sofitex) et bénéficia d'une politique agricole incitative : une caisse de stabilisation permit de réduire les variations de prix, les agriculteurs eurent accès à des semences sélectionnées et des engrains de synthèse à prix subventionnés, ainsi qu'à des crédits destinés à l'acquisition d'animaux de trait et d'équipements attelés. Parallèlement à ces interventions de l'État, les changements techniques ont largement reposé sur la mobilisation du capital social des familles paysannes.

Tout d'abord parce leur dotation initiale en capital financier et physique étant bien faible, c'est le capital social qui constitua la garantie des prêts. On créa les groupements villageois, organisations de producteurs qui prenaient en charge la collecte primaire et la pesée du coton de leurs membres. En échange, les groupements villageois recevaient une ristourne proportionnelle aux volumes traités de la part de la Sofitex. Cette somme servait ensuite de caution solidaire pour l'octroi de crédits individuels (Schwartz, 1993). C'est grâce à ces crédits que les familles allaient acquérir des paires de bœufs, des charrettes, des charrues et des sarclo-bineurs. Labour, semis en lignes et sarclo-binages devinrent les moyens privilégiés de lutte contre les adventices. Mais pour faciliter leur usage, les parcelles se devaient d'être essouffées et il convenait d'éliminer les friches des rotations.

La révolution cotonnière des années 1970 et 1980 a ainsi fondamentalement reposé sur l'association agriculture-élevage et donc sur les relations qu'ont su tisser les agriculteurs sédentaires avec les éleveurs Peuls transhumants. Ne plus recourir aux friches supposait de disposer de nouveaux moyens pour reproduire la fertilité organique des parcelles. Le passage à la traction attelée n'était envisageable qu'à la condition de disposer d'un

nombre de bovins suffisant pour que les apports de fumier se substituent aux friches. De ce point de vue, les seuls engrains minéraux étaient insuffisants, non seulement parce que leur efficacité est bien moindre en l'absence de complexe argilo-humique, mais aussi parce que la capacité de rétention en eau des sols est insuffisante pour favoriser une bonne levée et une bonne résistance des cultures aux herbes parasites comme le striga (*Striga* sp.). Les contacts entre éleveurs et agriculteurs étaient déjà anciens, mais jusqu'à là les échanges de petits ruminants contre des céréales et les contrats de fumures s'opéraient durant quelques semaines au cours de la saison sèche. À partir des années 1970, les familles peules ont été autorisées à s'installer durablement sur les finages des agriculteurs. Elles ont pu bénéficier du système foncier traditionnel particulièrement accueillant. Le droit d'attribution relevait des chefs des lignages fondateurs qui, arrivés les premiers sur les lieux, disposaient de la propriété éminente de l'ensemble du finage. Ce droit d'attribution était aussi un devoir : ces chefs de terre se devaient d'attribuer une parcelle à quiconque en exprimait le besoin, y compris aux étrangers. C'est dans ce cadre que les Peuls ont pu obtenir des parcelles à la périphérie des villages.

Pour les éleveurs, demeurer toute l'année dans cette région cotonnière méridionale plus arrosée assurait un bon affouragement des troupeaux. De plus, il leur était possible d'envisager la culture du maïs dont les bons rendements, inenvisageables dans le nord sahélien, leur assureraient une plus grande autosuffisance alimentaire. Les agriculteurs quant à eux ne disposaient que de quelques têtes de bétail et les ont volontiers confiées aux Peuls. Non seulement ces cultivateurs ne disposaient pas encore d'un grand savoir-faire en matière d'élevage, mais leurs troupeaux n'étaient pas suffisamment nombreux pour y affecter un ou plusieurs actifs familiaux. Les éleveurs conduisaient ainsi de grands troupeaux constitués de leurs propres animaux, ainsi que de ceux qui leur étaient confiés. En outre, les quelques têtes de bovins dont disposaient les agriculteurs étaient bien insuffisantes pour épandre les quantités de déjections que les nouveaux systèmes de culture supposaient. En parquant les bovins la nuit sur les parcelles en vaine pâture en saison sèche et dans des parcs attenant aux parcelles en hivernage, les agriculteurs bénéficiaient de quantités appréciables de fumure accumulées tout au long de l'année. Avec les charrettes, le transport des déjections des parcs d'hivernage vers les parcelles devenait possible.

L'accueil des familles peules s'est donc effectué dans le cadre des règles coutumières d'hospitalité, mais cela servait aussi les intérêts des agriculteurs de l'époque. Ils leur offraient un accès à une partie de leurs terres, mais bénéficiaient de leur savoir-faire en matière d'élevage. D'une certaine manière, ces nouveaux contrats de fumure relèvent du capital social de ces différentes familles, les agriculteurs échangeant une partie de leur capital foncier contre une partie du capital humain des éleveurs.

UNE DÉGRADATION DU CAPITAL NATUREL TRÈS RELATIVE

Ces changements techniques ont coïncidé avec ce qui pourrait apparaître comme une dégradation du capital naturel. Au Burkina Faso, comme dans toute la bande soudano-sahélienne, un assèchement climatique marqué s'est manifesté dans la seconde moitié du xx^e siècle. Pourtant, les agriculteurs ont profondément réorganisé leurs terroirs et n'ont été que peu affectés par cette péjoration climatique. Avec des moyens de transports plus performants et une force de traction plus puissante, ils ont pu mettre en culture les bas glacis. Or, ces terres lourdes qui n'avaient joué qu'un rôle marginal jusqu-là sont peu à peu devenues les terroirs les plus intéressants car dotés d'une meilleure capacité de rétention d'eau que les hauts glacis sableux. La baisse des précipitations a même eu de bons côtés car elle a permis aux éleveurs peuls de s'installer durablement dans les villages. Les conditions climatiques des régions sahéliennes où ils séjournaient habituellement en saison des pluies sont devenues plus difficiles et dans le même temps l'assèchement climatique a contribué au recul de la trypanosomiase qui affectait les troupeaux bovins lors de leurs séjours en zone cotonnière.

Contrairement à une idée encore répandue, la traction attelée a certes accru les surfaces annuellement mises en culture par actif, mais elle n'a pas pour autant donné lieu à une déforestation massive, bien au contraire (Bainville, 2012). Disposant d'engrais minéraux et organiques en quantités appréciables et de moyens de lutte contre les herbes adventices plus efficaces, il devint possible de cultiver les parcelles tous les ans, sans période de friche aucune. Les systèmes de cultures continues se sont rapidement généralisés. Or, avec les systèmes de cultures sur abattis-brûlis, la rotation d'une année de cultures avec 15 années de friches impliquait de disposer chaque année de 16 hectares : 1 cultivé et 15 en friche. Mais avec les systèmes de culture continue, pour cultiver un hectare, un agriculteur n'avait plus besoin que d'un hectare ! La forte intensification sur les parcelles de bas glacis s'est ainsi accompagnée d'une extensification dans l'usage des hauts glacis. Ces derniers ne faisant plus l'objet de défriches régulières, la brousse s'est reconstituée. Ces espaces ont dès lors pu être voués au pâturage collectif et c'est là qu'on installa les Peuls.

DE LA GRANDE À LA PETITE FAMILLE

Au cours des dernières décennies, on a pu observer une augmentation anormalement élevée de création de nouveaux ménages agricoles résultant des scissions familiales, appelées « éclatement des familles » (Drabo, 2000). Pourtant, les causes de ce phénomène ont peu été analysées, ces transformations étant simplement attribuées aux tendances individualistes actuelles qui accéléreraient la séparation des familles (Haan et Zoomers,

2005) ou à la pression démographique et au difficile accès à la terre qui en résulteraient (Drabo, 2000).

Des divisions familiales s'étaient pourtant déjà produites bien avant ces supposés effets de la modernité ou de la démographie. Ainsi, dès la période coloniale, des divisions familiales ont pu être observées à la suite de l'instauration de l'impôt de capitation (Marchal, 1987). Dans les familles se posa en effet la question de savoir qui devait acquitter cette nouvelle taxe : la famille ou chacun de ses membres. En d'autres termes, devait-on prélever ce tribut sur les parcelles individuelles ou sur les champs collectifs ? Les conflits générationnels qui en ont résulté sont à l'origine des premières divisions au sein des familles. Les précurseurs de cette volonté d'autonomie auraient été les jeunes hommes partis en expatriation, d'abord comme militaires puis comme salariés vers le Ghana et la Côte d'Ivoire (Tersiguel, 1995). Cependant, les scissions familiales se sont multipliées avec l'expansion de la culture du cotonnier. Celle-ci, introduite à la période coloniale, ne s'est généralisée dans les campagnes qu'à partir du milieu des années 1970. Dès le début des années 1990, un tiers seulement des familles regroupaient plus de 15 personnes et pouvaient encore être considérées comme « grandes » (Schwartz, 1991).

Cette organisation du travail familial, fondée sur une combinaison subtile d'obligations sur les parcelles collectives et d'autonomie sur les parcelles individuelles, était fragile. Comme dans les pays voisins (Dey, 1981), tout changement dans les systèmes de production, comme l'introduction d'une nouvelle culture commerciale, pouvait donc affecter les relations familiales.

Les conflits ont d'abord résulté de difficultés nouvelles dans la répartition du travail familial. Avec un cycle plus long que les cultures céréalières traditionnelles, la mise en place du cotonnier dans les champs collectifs a fortement réduit le temps dévolu aux jeunes pour leurs parcelles individuelles (Fok, 2006). Les nouveaux calendriers de travail rendaient difficiles les cultures de bas fond. La confection des buttes d'ignames et de patates douces, le repiquage du taro et le désherbage du riz étaient des opérations coûteuses en travail et qui coïncidaient avec la culture du cotonnier. Les récoltes d'igname et de taro en particulier empiétaient sur la récolte du coton, elle-même très coûteuse en travail, car une fois arrivé à maturité le coton doit être récolté au plus vite pour éviter toute perte de poids par dessèchement. Toute la famille était donc mobilisée en novembre et décembre, période jusque-là dévolue aux cultures individuelles. Dès l'introduction du cotonnier, on enregistra un recul des cultures de bas fond comme l'igname, le manioc ou la patate douce (Manessy, 1960, cité par Tersiguel, 1997). Une certaine concurrence pour l'espace s'est aussi manifestée dans l'allocation des terres familiales. Avec l'extension des surfaces cultivées en cotonnier, le début de saison sèche est devenu critique, car la vaine pâture ne pouvait commencer qu'après cette récolte tardive. La moindre mise en culture des bas fonds et plaines alluviales s'imposait donc pour disposer de nouvelles ressources fourragères à cette période.

Comme cela a pu être analysé dans d'autres contextes (Amanor, 2010), la plus grande monétarisation de l'économie familiale a aussi joué un rôle majeur. Avec le cotonnier, les revenus monétaires se sont en effet trouvés concentrés dans les mains des aînés, les cadets perdant ainsi doublement leur ancienne autonomie monétaire : non seulement l'argent qu'ils tiraient de leurs parcelles se réduisait fortement, mais leurs dépenses reposaient maintenant sur le bon vouloir des aînés. La répartition des rations céréalières, qui ne posait pas de problème jusque-là, s'était muée en division des sommes d'argent issues de la vente du coton, ce qui s'avéra bien plus délicat. Les conflits entre les jeunes et leurs aînés se sont ainsi multipliés au sein des familles.

Enfin, au Burkina Faso comme dans les pays voisins (Chauveau et Richards, 2008), ces tensions intergénérationnelles ont été exploitées par le discours politique de l'époque. Les allégations du pouvoir sankariste contre les leaders traditionnels et la mise en place des comités de défense de la révolution (CDR) ont certainement donné une légitimité nouvelle aux jeunes (Dacher, 2005).

Nombre de jeunes se sont donc émancipés à cette époque. Jusqu'au début des années 2000, la migration dans les plantations de Côte d'Ivoire a pu constituer une alternative intéressante. Mais contrairement aux migrations internationales qui diversifient les revenus des familles d'origine grâce aux transferts internationaux, la motivation de ces jeunes migrants était de retrouver autonomie monétaire et indépendance économique. D'ailleurs, les aînés ont veillé à ce que les revenus issus de la migration soient consacrés par les jeunes eux-mêmes à leurs propres dépenses ostentatoires et n'affectent pas la consommation familiale et la hiérarchie des pouvoirs qui l'accompagnait (Capron et Kohler, 1975). Loin de résoudre les conflits intergénérationnels, cette émigration a précipité les scissions en permettant aux jeunes de s'installer dans des conditions relativement confortables. Mais cette opportunité s'est malheureusement terminée au début des années 2000 avec les persécutions dont les étrangers ont été victimes en Côte d'Ivoire avant que le pays ne sombre dans la guerre civile. Depuis, les conditions d'installation des jeunes ménages sont particulièrement précaires, car au moment de leur séparation du foyer familial ils obtiennent des terres médiocres sur les hauts glacis, et les animaux et l'outillage restent aux mains des doyens.

UNE DIVERSIFICATION SOURCE D'EXCLUSION

Depuis la dévaluation du franc CFA en 1994 et la baisse des cours internationaux du coton, la culture du cotonnier a perdu de son intérêt. Dans les grandes familles bien équipées, les surfaces dévolues à cette culture se réduisent. Ce faisant, du temps de travail est libéré en début de saison sèche et il est à nouveau possible de consacrer les bas fond et plaines alluviales au maraîchage de contre-saison dont les prix sont particulièrement intéressants.

Beaucoup d'agriculteurs se sont aussi dotés de troupeaux bovins qui dépassent fréquemment les 20 têtes. La valeur ajoutée annuelle obtenue avec trois vaches mères (environ 150 000 F CFA) est équivalente à celle obtenue avec un hectare soumis à une rotation de cotonnier et de maïs. La force de traction n'est donc plus le seul motif de l'élevage de bovins. Le troupeau familial est aussi suffisant pour fertiliser les parcelles. Le confiage aux éleveurs peuls est moins fréquent, car les animaux sont alors gardés par un actif familial ou un vacher salarié.

Peu à peu, les troupeaux des éleveurs peuls sont devenus des concurrents pour les ressources fourragères. Certes, la moindre présence du cotonnier dans les assolements permet de disposer de davantage de résidus de cultures. Les tiges de cotonnier n'ont aucune valeur fourragère et sont brûlées, alors que les tiges de mil ou de sorgho sont particulièrement appétées. Mais avec la pratique du maraîchage, la présence du bétail est devenue problématique dans les bas fonds et plaines alluviales. Il faut donc constituer des réserves fourragères suffisantes pour la mauvaise saison. Les précieux résidus ne sont plus laissés à la disposition de tous les animaux du village, mais font de plus en plus l'objet d'un ramassage et d'un stockage individuel. Les tiges de mil et de sorgho et la distribution de tourteaux de coton constituent alors l'essentiel de la ration journalière en saison sèche. Cette fin de la vaine pâture permet à son tour d'implanter des vergers. Les plantations arboricoles (anacardiers et manguiers principalement) s'étendent depuis quelques années dans la zone cotonnière. Dans le cœur historique de la culture du cotonnier, le sud-ouest, ces cultures pérennes sont en passe de supplanter les cultures annuelles. En revanche, pour protéger des troupeaux ces cultures présentes toute l'année, les parcelles sont peu à peu encloses de haies vives d'agaves, de neems ou de *Jatropha curcas*. On comprend que les conflits se multiplient entre éleveurs et agro-éleveurs (Hagberg, 2001). Nombre d'éleveurs peuls sont contraints de repartir en transhumance en saison sèche et il est à craindre que ces déplacements saisonniers imposés ne soient le prélude à une exclusion durable des familles peules des finages.

Les jeunes ménages d'agriculteurs ont aussi été victimes de cette diversification des systèmes de production au sein des grandes familles. La diversification et la remise en question de la vaine pâture qui l'a suivie ont fortement réduit leurs capacités à se constituer un troupeau. Par ailleurs, à la suite de ce moindre intérêt pour la culture du cotonnier, l'accès au crédit est devenu bien plus difficile. Les volumes de coton récoltés étant insuffisants pour couvrir les crédits engagés, il en résulte de sérieuses situations d'impayés dans nombre de groupements villageois (Schwartz, 1997). Par le jeu de la caution solidaire, cet endettement des groupements villageois vis-à-vis de leur créancier se doublait d'endettement entre paysans et les plus gros producteurs se trouvaient ainsi pénalisés. À partir de 1996, la filière cotonnière fut privatisée dans le cadre du plan d'ajustement structurel agricole (Pasa) et de nouvelles organisations ont été constituées : les groupements

de producteurs de coton. Le fonctionnement était similaire à celui des groupements villageois, mais le public était bien plus homogène, les membres devant cultiver au moins 6 hectares de cotonnier, condition que bien des jeunes ne peuvent remplir.

CONCLUSION

L'histoire récente de la zone cotonnière du Burkina Faso montre toute la complexité d'une révolution agricole. Le changement technique n'est pas socialement neutre et les bénéfices tirés de l'intensification ne sont pas forcément partagés par tous, y compris au sein des familles paysannes. Le cadre SRL est utile pour analyser un tel processus, car, élaborée dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il invite l'observateur à la vigilance en tenant compte de toutes les dimensions du phénomène étudié. Cependant, pour comprendre les scissions familiales ou les actuelles tensions entre agriculteurs et éleveurs, un complément utile est apporté par l'approche systémique des agronomes français.

En tentant de synthétiser les apports de l'économie des ménages et des études de genre, les précurseurs du cadre SRL avaient anticipé ce type de conflit. Pour le premier courant, le ménage se caractérise par le partage et, implicitement, la communauté d'intérêts : « *co-resident groups of persons, who share most aspects of consumption, drawing on and allocating a common pool of resources (including labour) to ensure their material reproduction* » (Schmink, 1984). Le second insiste en revanche sur les divergences qui peuvent exister entre les membres d'un même ménage et tout particulièrement entre hommes et femmes. Aussi, la définition donnée par Chambers et Conway (1991) dans leur texte fondateur tente-t-elle de concilier ces deux points de vue : « *it is important to recognize an individual or intrahousehold level, in which the wellbeing and access of some household members, and especially women and children may be inferior to that of others, especially men; and also the broader levels of the extended family, the social group and the community. These levels are widely significant, but for the sake of brevity and clarity, we will here use the household as the unit of analysis.* » Pourtant, rien n'est mentionné sur les raisons pour lesquelles les dissensions pourraient l'emporter sur la communauté d'intérêt.

La présente étude de cas est riche d'enseignements sur cette question. Elle nous invite à ne pas oublier l'une des caractéristiques majeures de l'agriculture familiale, à savoir la non-dissociation entre la famille et l'entreprise. Les rapports sociaux sont ici par nature ambivalents. Dans ces familles, les relations familiales sont aussi des relations de travail et, symétriquement, dans ce type d'entreprises, les relations de travail sont aussi des relations familiales. Comprendre une exploitation familiale suppose donc d'analyser les interactions entre les techniques de production et l'organisation familiale de la production. Au Burkina Faso, les systèmes de culture et d'élevage sont

subtilement répartis dans l'espace. Une famille travaille une grande diversité de terroirs, se distinguant tant par leurs caractéristiques pédologiques (sols légers des hauts de pente, sols lourds des bas de pentes et plaines alluviales) que par les droits d'usage dont ils sont l'objet (pâturages collectifs, parcelles familiales ou individuelles, vaine pâture). Cette diversité impose de «désagréger» le concept de capital foncier. De même, ces systèmes de culture et d'élevage sont finement combinés dans le temps, combinaison dont l'analyse des itinéraires techniques, des calendriers de travail et de la répartition des tâches rend mieux compte que le seul concept de capital humain, trop englobant.

Affiner ainsi l'analyse aux pratiques paysannes s'avère indispensable pour éviter toute interprétation erronée. En se limitant à l'évolution de la dotation des familles en capital, l'observateur pourrait être tenté d'interpréter les scissions familiales comme le simple résultat d'une substitution du capital humain par du capital physique, évolution classique pour une entreprise capitaliste, mais beaucoup plus rare dans une exploitation familiale. En zone cotonnière du Burkina Faso, les séparations ont avant tout résulté des bouleversements que la culture du cotonnier a entraîné dans les calendriers de travail, l'organisation des terroirs, l'espace et le temps dévolus à chacun. Il en est de même pour les relations entre les agriculteurs et les éleveurs. Le concept de capital social est trop générique pour analyser les relations entre ces deux populations, mélange d'accueil coutumier, de complémentarité technique et d'intérêts économiques. Certes, les agriculteurs se sont peu à peu dotés de troupeaux et leurs connaissances en matière d'élevage se sont améliorées, mais les conflits actuels résultent bien davantage du moindre intérêt pour la production de coton et du bouleversement des calendriers fourragers qui en découle.

L'intensification agricole peut donc être synonyme d'exclusion sociale. Une approche globale du développement agricole est plus que jamais nécessaire et c'est peut-être à partir de l'association de cadres théoriques complémentaires tels que ceux du cadre SRL et de l'analyse systémique qu'il faudra la construire...

